

La francophonie est l'ensemble des États utilisant le français et se reconnaissant membres de cette communauté de culture et d'histoire. Le mot " francophonie " aurait été forgé en 1880 par un géographe, Onésime Reclus, qui a eu l'idée de classer les populations du monde selon leurs critères linguistiques.

C'est en Mars 1979 que fut instituée à Niamey (Niger) la première structure intergouvernementale de la Francophonie. Mais la véritable institutionnalisation du mouvement date de 1986, avec le premier sommet, tenu à Paris, des "pays ayant en commun l'usage de la langue française" formule remplacée, en 1993 par celle de pays ayant le français en partage"

En Novembre 1997, le septième sommet, tenu à Hanoi (Vietnam) adopta une nouvelle Charte de la Francophonie prévoyant, notamment, la création d'un poste de secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) dont le premier titulaire fut l'ancien secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), M. Boutros Boutros-Ghali et dont l'actuel président est l'ancien président du Sénégal Abdou Diouf.

L'ACCT se transforme en 1998 en Agence intergouvernementale de la francophonie avec TV5 Monde, l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), l'Université Senghor d'Alexandrie et l'Association internationale des maires francophones.

Le Haut Conseil de la Francophonie, laboratoire d'idées est composé essentiellement de personnalités indépendantes (responsables politiques, écrivains, universitaires, journalistes, juristes, économistes, entrepreneurs). Cet organisme cessa, en 2002 de dépendre de la présidence de la République française pour devenir une institution de l'OIF, donc présidée par son secrétaire général Mr. Abdou Diouf qui avait pris la relève de Mr. Boutros-Ghali (ce dernier devenant vice-président du Haut Conseil).

La question ou plutôt les questions qui se posent sont : «Y aurait-il un ou plusieurs espaces francophones, un ou plusieurs espaces économiques une ou plusieurs identités francophones ?»

Le discours officiel à travers les divers sommets de la francophone tend souvent à apparaître sous des signes de pure forme qui annonce l'unité à travers un porte-parole majeur vu ou compris à travers la France. La réalité observée est qu'il y a plusieurs francophonies avec des identités culturelles très distinctes selon la saveur des régions et des cultures d'origine. Cette réalité est hélas souvent ignorée, voire méprisée au profit d'un élitisme bon chic bon genre !

Certains films québécois par exemple ont été doublés, voire même traduits pour convenir aux goûts de certains salons parisiens! Il est de notoriété publique que l'on se moque de l'accent africain et que même des comédiens français ont fait de cela un métier qui leur réussit bien !

Au Canada la situation du français notamment dans le domaine de l'éducation, juridiction d'ordre provincial reste très précaire. On constate que bien qu'au niveau fédéral, la réalité de la dualité linguistique est bel et bien présente, au niveau provincial la réalité est toute autre. En Colombie-Britannique il a fallu emmener le gouvernement en justice pour avoir le droit à un système d'éducation pour la minorité francophone.

En Colombie-Britannique toujours, les programmes d'immersion n'ont aucune légalité ou juridiction qui les protège. La préservation de ces programmes dépend de la seule force et ardeur des parents, notamment Canadian Parents for French.

Les récentes coupures au budget de l'éducation ont entraîné un réajustement et une concentration des programmes ce qui est obligé les élèves à se déplacer loin de leurs domiciles. Dans un cas, le conseil scolaire 27 de Cariboo-Chilcotin, le programme d'immersion sera purement et simplement éliminé!

Bien sûr la francophonie est aussi une réussite qui a fait beaucoup de chemin et qui est de plus en plus inclusive malgré tout. Au Canada les programmes francophones presque partout à travers le pays sont dans une constante évolution et les nombres des ayants-droits qui fréquentent les écoles francophones est en constante progression. De même pour les programmes d'immersion, le Canada reste un pionnier et un leader reconnu à travers le monde entier dans l'éducation immersive.

Enfin, notre rôle après tout est non seulement de célébrer la francophonie et l'éducation en français mais surtout de rester vigilant pour défendre et consolider les acquis.

Moh Chelali